



No de résolution  
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité  
de Saint-Alphonse-de-Granby

31 MAI 2021

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE-DE-GRANBY TENUE EN LA SALLE DE LA MAIRIE 360, RUE PRINCIPALE, SAINT-ALPHONSE-DE-GRANBY (QC), LE LUNDI 31 MAI 2021 À 11H00**

**PRÉSENCES :** Le maire, monsieur Marcel Gaudreau  
Madame la conseillère Suzanne Choinière et messieurs les conseillers François Vadnais, Alexandre Picard et Bertrand Dubé.  
La directrice générale madame Annie Lessard qui agit à titre de secrétaire.

Cette session spéciale a été tenue en vertu de l'article 157 du Code Municipal puisque tous les membres du conseil présents sur le territoire de la municipalité y ont assisté. Tous confirment avoir reçu l'avis de convocation avec copie de l'Ordre du Jour et formant quorum sous la présidence de MONSIEUR MARCEL GAUDREAU, maire. Madame Annie Lessard, directrice générale / secrétaire-trésorière, agira comme secrétaire de l'assemblée.

2021-05S-099

**OUVERTURE DE LA SESSION**

**ATTENDU QUE** le QUORUM a été constaté et l'avis de convocation signifié;  
**SUR PROPOSITION** de Alexandre Picard  
**DÛMENT APPUYÉ** par Suzanne Choinière  
**IL EST RÉSOLU** et **ADOPTÉ** à l'unanimité des conseillers présents que la session ouvre à 11:05 Heures.

2021-05S-100

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**SUR PROPOSITION** de François Vadnais  
**DÛMENT APPUYÉE** par Bertrand Dubé  
**IL EST RÉSOLU** et **ADOPTÉ** à l'unanimité des conseillers présents :  
**QUE** ce conseil approuve l'Ordre du Jour soumis :

**ORDRE DU JOUR**

**PRÉSENCES, CONSTATATION DU QUORUM**  
**CONSTATATION DE L'ENVOI DE L'AVIS DE CONVOCATION**

1. OUVERTURE DE LA SESSION.
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.
3. DEMANDE D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE – RANG VIENS ET RANG ROY.
4. SUJETS DIVERS DE DERNIÈRE HEURE.
5. PÉRIODE DE QUESTIONS.
6. CLÔTURE DE LA SESSION

2021-05S-101

**DEMANDE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE-DE-GRANBY RELATIVE AU PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE – VOLET SOUTIEN POUR LE RANG VIENS ET LE RANG ROY**

**Soumis:** Formulaire de demande d'aide financière au volet soutien;

**ATTENDU QUE** le conseil de la municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby a pris connaissance des modalités d'application du volet Soutien du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter ;

**ATTENDU QUE** les interventions visées dans la demande d'aide financière concernent des routes municipales et des travaux admissibles à l'aide financière du volet Soutien;

**ATTENDU QUE** seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;

**ATTENDU QUE** la municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby s'engage à obtenir le financement nécessaire à la réalisation de l'ensemble du projet, incluant la part du Ministère;

**ATTENDU QUE** la municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon le bordereau de soumission de l'entrepreneur retenu (appel d'offres);



No de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité  
de Saint-Alphonse-de-Granby**

**ATTENDU QUE** le chargé de projet de la municipalité, Madame Annie Lessard agit à titre de représentante de cette dernière auprès du Ministère dans le cadre de ce dossier;

**SUR PROPOSITION de Bertrand Dubé**

**DUMENT APPUYÉ par François Vadnais**

**IL EST RÉSOLU ET ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents;**

**QUE** le conseil de Saint-Alphonse-de-Granby autorise la présentation d'une demande d'aide financière pour les travaux admissibles, confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités d'application en vigueur et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le conseil municipal consacre une période de temps durant laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions.

2021-05S-102

**CLÔTURE DE LA SESSION**

**ATTENDU QUE** tous les sujets prévus à l'ordre du jour ont été traités;

**SUR PROPOSITION de Suzanne Choinière**

**DUMENT APPUYÉE par Alexandre Picard**

**IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :**

**QUE** la présente session est levée à 11:12Heures.

Annie Lessard,  
D.g./ Sec.-très.

Marcel Gaudreau,  
Maire